43 - LA VALLEE DU BACHELARD

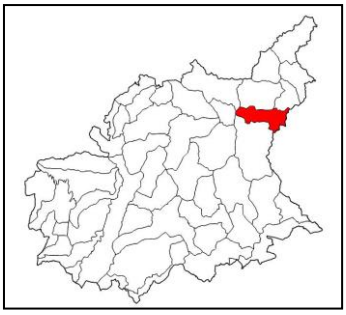

Communes concernées

Uvernet-Fours
Jausiers

Données générales

Superficie : environ 11 267 hectares
Altitude maximale : 3051 mètres
Altitude minimale : 1200 mètres
Population : environ 600 habitants en 1999 à Uvernet-Fours
Pas de détail pour la vallée du Bachelard en 2014, le village est décompté dans l'unité 38

PRESENTATION

LES PREMIERES IMPRESSIONS

La vallée du Bachelard combine différents faciès. Large à sa source, elle présente le plus souvent un caractère encaissé jusqu'à former des gorges abruptes avant de se jeter dans l'Ubaye.

LES MATIERES ET LES COULEURS

Mélèzes aux couleurs flamboyantes en automne puis vert tendre en été.
Vert des prairies moucheté de fleurs jaunes et bleues
Pelouses alpines aux couleurs vert-jaunâtres en contrebas de roches grises
Blanc de la neige

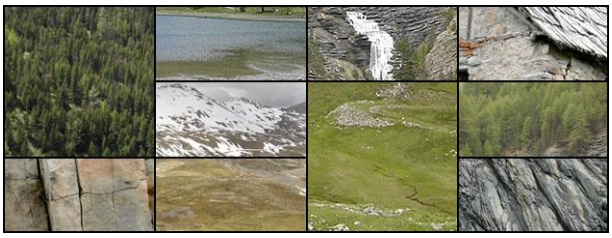

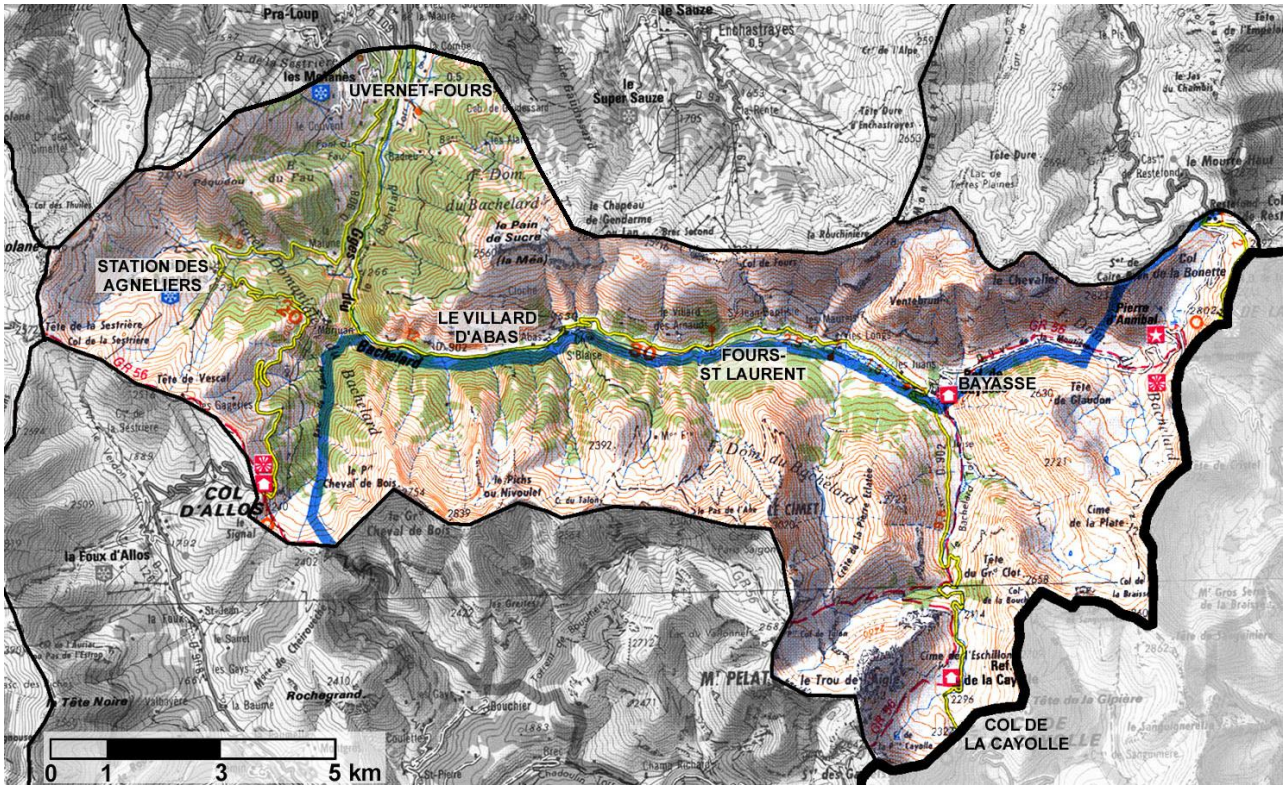

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

La Vallée du Bachelard, très encaissée, est orientée nord-sud dans sa partie inférieure, puis après un coude à 90°, elle s'étire d'ouest en est. Au niveau de ce coude, la vallée présente une morphologie particulière, des gorges profondes où la route, taillée dans la falaise, semble lutter contre la montagne. Puis elle s'élargit sensiblement en forme de V mais les sommets immédiats restent peu perceptibles, la vue vers les hauteurs étant souvent barrée par les falaises rocheuses qui renforcent la verticalité.

Elle est dominée et limitée par le massif du Chapeau du Gendarme (2682 m.) au nord, la crête de la Clape à l'est (2790 m.), au sud par le massif du Mont Pelat (3050 m.) et du Grand Cheval de Bois (2838 m.). A l'ouest, le massif de la Grande Séolane culmine à 2909 m.

Malgré des altitudes équivalentes, il existe une différence morphologique entre la chaîne nord et sud. Le versant de la rive droite est pentu, plus court et présente un modelé régulier. Le versant opposé est constitué de petites crêtes qui se rattachent perpendiculairement au massif principal créant une succession de vallons de haute montagne.

La fin de la vallée s'élargit en montant vers le col de la Cayolle et présente des paysages typiques de haute montagne (barres rocheuses, cascades, immensités de pelouses alpines).

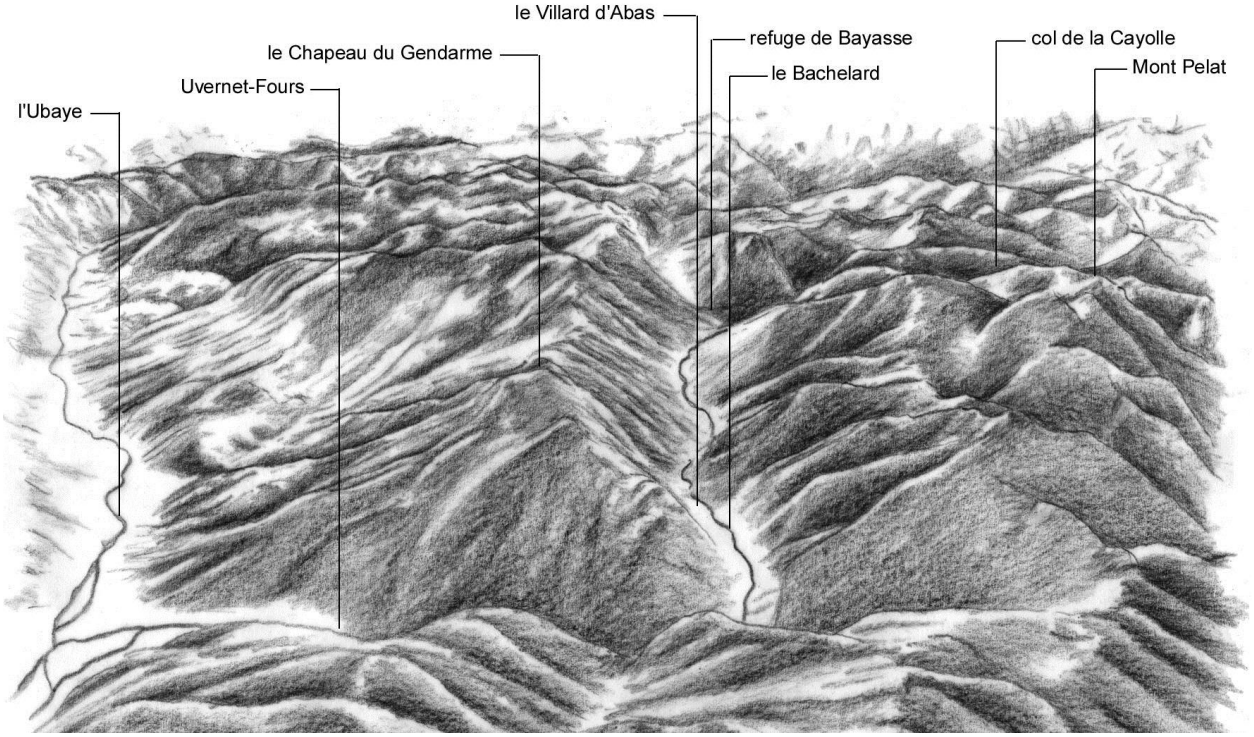

LA GEOLOGIE

La roche est très présente dans cette vallée. Des affleurements rocheux impressionnants sont taillés dans les flyschs gréseux-calcaires de la nappe subbriançonnaise, allant du gris au noir. Les flyschs à Helminthoïdes de la nappe de l'Autapie affleurent aussi au niveau des gorges et sur les pentes parmi les moraines.

D'importants éboulis et glissements de terrains rappellent l'instabilité géologique de ces pentes. Ceux-ci sont visibles dans les gorges ainsi qu'au niveau de Bayasse où l'on retrouve les terres noires marneuses de Barcelonnette.

Enfin, les massifs du Pain de Sucre, des Séolanes ou encore du Cimet dressent leurs éperons rocheux de calcaires des ères secondaires et tertiaires, visibles à la faveur d'un élargissement de la vallée ou d'un aperçu sur les vallons secondaires.

En montant vers le col de la Cayolle, le minéral se substitue de plus en plus au végétal. Les roches grises patinées de vert, des chaos de grès d'Annot, se fondent les unes dans les autres et prédominent dans le paysage des pelouses alpines.

L'HYDROGRAPHIE

Dans cette vallée, l'eau est très présente et prend une multitude de formes. Le torrent du Bachelard selon les saisons peu paraître plus ou moins fougueux et semble encore plus rapide au passage des gorges.

Sur les reliefs doux, l'eau s'écoule en une multitude de petits ruisseaux discrets qui sillonnent les pâturages. Sur les reliefs plus marqués, elle dévale bruyamment dès la fonte des neiges au creux de ravins caillouteux pour se taire dès la fin du printemps.

De nombreuses cascades ponctuent la vallée. Aux aspects chaque fois différents, elles dégringolent tumultueuses ou assagies les parois rocheuses. Elles sont parfois remarquables comme celles de la confluence entre le Bachelard et la Grande Cayolle.

A l'entrée de la vallée, le versant rive gauche est parcouru de ruisseaux qui glissent sur la roche sans l'entailler. Ils ruissellent en surface et laissent des traces de calcaires jaunes et marrons qui tranchent avec la couleur des roches.

CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET

Le début de la vallée, orientée nord-sud, ne présente pas de différence de végétation entre les deux versants. Le fond de vallée est assez riche en feuillus (frênes, tilleuls, alisiers, noisetiers, peupliers, bouleaux, érables), mêlés de quelques pins sylvestres. Ce mélange alterne progressivement avec les résineux, pins sylvestres et mélèzes.

Après les gorges, la vallée est orientée est-ouest et la différence de végétation entre l'adret et l'ubac est nette. Le versant orienté au nord est largement couvert de forêts de résineux (pins sylvestres, pins noirs, épicéas, mélèzes). L'adret présente une végétation moins épaisse, mixte à dominance de feuillus et de petits arbustes qui semblent coloniser peu à peu les espaces de pâture.

Après le refuge de Bayasse, la vallée est de nouveau orientée nord-sud et la végétation des deux versants est équivalente. Les forêts, constituées essentiellement de mélèzes se raréfient, se morcellent et les prairies alpines colorées s'imposent.

L'agriculture, assez pauvre est vouée essentiellement à l'élevage d'ovins et de quelques bovins. En fond de vallée, à proximité des habitations, quelques pâturages occupent les replats.

Autrefois très exploitée, la vallée garde des traces importantes d'une activité agricole plus intense. De nombreuses pentes présentent encore des restes de terrasses anciennement cultivées. Des clapiers, présents un peu partout sur l'adret, rappellent l'effort incessant de l'épierrage des champs.

Hormis les sommets, la majeure partie de la vallée présente un paysage relativement cloisonné. Les terroirs, les zones de pâturage régressent fortement pour laisser place peu à peu à la végétation arborée, ce qui contribue à la fermeture progressive des horizons.

LES FORMES URBAINES

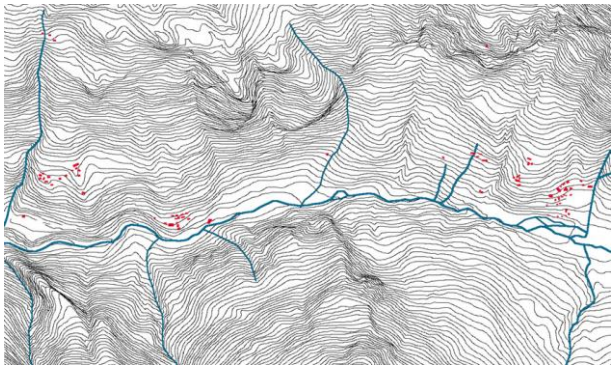

Les hameaux, régulièrement espacés sont constitués de maisons de type dauphinois de taille moyenne. L'occupation bâtie est constituée le plus souvent de fermes, installées sur l'adret. Ces grandes bâtisses sont conçues pour accueillir familles, troupeaux et fourrage.

Les toitures sont aujourd'hui en tôle ondulée, même s'il persiste de rares toits de bardeaux. Malgré cela, les maisons ont conservé leur aspect traditionnel et on ne déplore que peu d'architecture hétéroclite et de problème de mitage.

Les hameaux sont souvent groupés par deux ou trois, un groupe de maisons en fond de vallée à distance raisonnable du torrent, au bord de la route principale, et le ou les autres un peu plus haut. La silhouette générale des hameaux est compacte, même si les maisons ne sont pas mitoyennes. On ne rencontre que très peu de fermes isolées.

De nombreux hameaux en ruines, comme les Cloches et Baume Longe, vestiges de ces fermes importantes rappellent le passé agricole de la vallée.

Sur toute sa longueur, le torrent est ponctué d'ouvrages d'art particulièrement soignés qui mettent en valeur le passage de la rivière et de la route dans le paysage. Sur sept kilomètres, c'est le dernier tronçon de la Route des Grandes Alpes qui soit resté à l'état originel

SITES REMARQUABLES

Les gorges du Bachelard

Les cascades du Pré des Fabres

NB : La partie sud de la vallée fait partie du Parc national du Mercantour

ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie peu dense
- Villages groupés installés dur l'adret
- Organisation en « village bas » et « village haut »
- Fermes isolées (estives) vers le haut de la vallée

- Occupation forestière nettement différenciée entre adret et ubac
- Sur l'ubac : forêts de conifères
- En fond de vallée : forêts mixtes
- Sur l'adret : forêts de feuillus et pâturages
- Présence de friches sur les secteurs de déprise

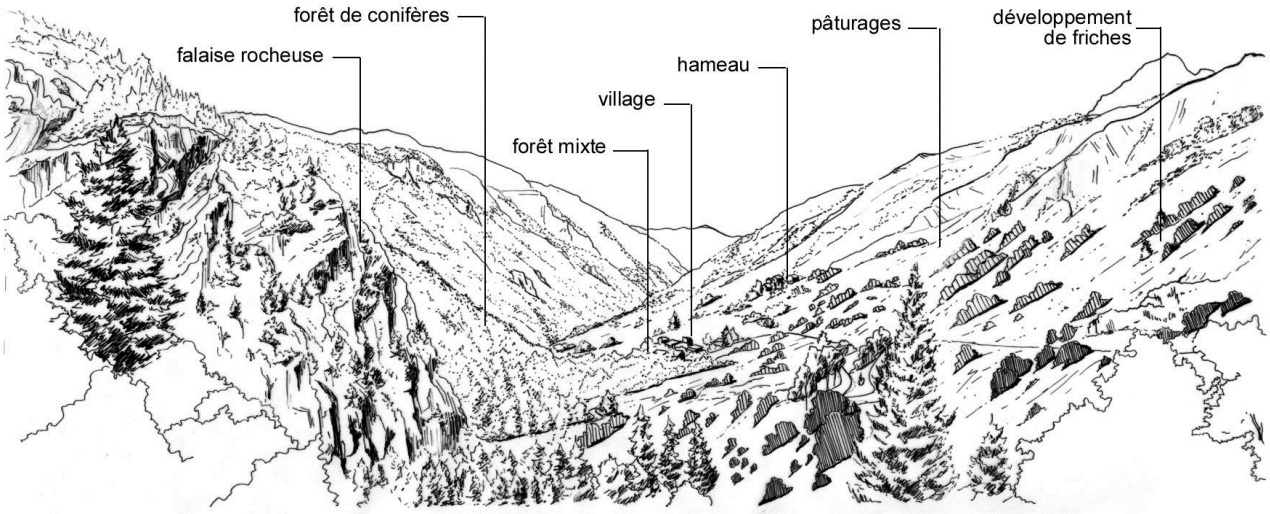

ENJEUX PRIORITAIRES

Maintenir l'agriculture en fond de vallée, maîtriser la fermeture des paysages

Valoriser le bâti ancien

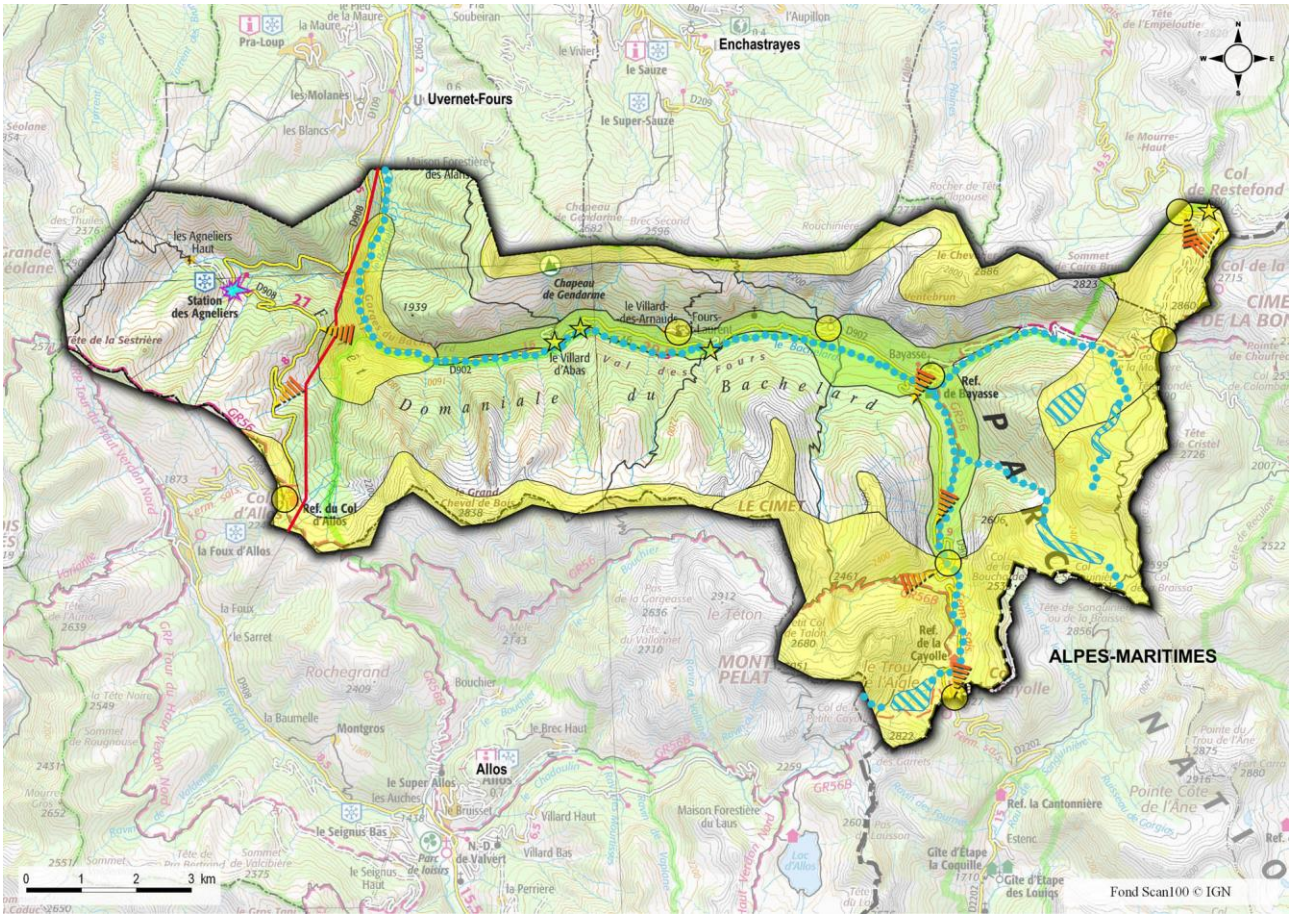

ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue Aménagement d'accès et de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer
	VALORISER LE PATRIMOINE BATI Préserver le patrimoine bâti traditionnel et militaire Promouvoir les savoirs faire architecturaux Sensibiliser les propriétaires. Encourager et faciliter les actions de restauration
	PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Faciliter la protection, la gestion et la mise en valeur de ces sites Gérer les flux touristiques Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir Soigner l'aspect des travaux routier, valoriser la valeur patrimoniale de la RD 902 Maintenir l'ouverture des paysages de prairies d'altitude
PAYSAGES CONSTRUITS	
	RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX)
	AMELIORER LE PAYSAGE DES STATIONS DE SKI, LE PARC IMMOBILIER, LES ESPACES PUBLICS, TOUT EN PRESERVANT LA RESSOURCE EN EAU Lancer une réflexion économique, architecturale et paysagère sur la qualité et l'utilisation de la station, en et hors saison, et dans la perspective du changement climatique
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	MAITRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'agriculture et favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement Préserver les parcelles à vocation pastorale Limiter le développement des friches et stopper la dissémination des constructions
	PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE **PRÉSERVER ET VALORISER LES PRAIRIES ET ZONES HUMIDES**